



ARMISSAN

VIE DU VILLAGE

Le Bulletin d'information officiel de la Commune d'Armissan



Mes chers concitoyens,

Les mesures de confinement sont maintenant allégées. Néanmoins, il ne faut pas oublier les gestes élémentaires qui nous permettront de passer l'été sans renforcement de ces mesures. A ce titre, le lavage des mains que nous avons délaissé au profit du lavage des dents est le minimum à conserver des habitudes prises pendant cette pandémie car elles nous auront épargné la grippe et les « gastro ».

La gastronomie, cette fois, pourra de nouveau être à l'honneur et les bars et restaurants vont, en cette période estivale, nous permettre de retrouver les saveurs des repas en commun. Comme en toute chose, il faudra se montrer prudent et ne pas laisser l'ivresse des retrouvailles se transformer en ivresse tout court afin de ne pas mettre en danger les autres ou soi-même.

Je remercie les électeurs venus, plus qu'ailleurs, voter aux élections départementales et régionales. Ces collectivités sont déterminantes dans la réalisation de différents projets de la commune.

La cérémonie du 14 juillet nous permettra de remettre à nos anciens Maire et Premier Adjoint, l'honorariat et de mettre à l'honneur plusieurs membres de notre communauté. Le 15 Juillet sera rythmé par les chansons de Lucas Santtana qui nous fera voyager au Brésil dans le cadre du Festival la Tempora. La fin Juillet sera marquée par le grand retour de notre fête du village avec ses concerts et verra pour la 1ère fois s'installer un village médiéval au stade où vous pourrez découvrir métiers anciens et combats à l'épée. Nos artistes seront fêtés dans la rue comme chaque année le 15 Août. La 1ère édition de la Fête du Romarin se tiendra le 21 Août et se conclura avec la compagnie Baudracco qui nous interprétera la pièce Marius. A noter, dès à présent, le forum des associations le vendredi 3 septembre au stade.

Mais la vie du village ne se résume pas qu'aux festivités, les services administratifs et techniques continuent à œuvrer. Cet été, le centre de loisirs, en partenariat avec la commune de Vinassan, sera ouvert tout le mois de juillet. Les travaux d'entretien continueront au même rythme. Certains chemins de vigne et rues ont d'ores et déjà été repris et les suivants se feront après les vendanges. La gestion financière de la commune, qui tente de réduire au mieux ses frais de fonctionnement, permettra d'investir dans des travaux plus lourds comme l'entretien de la Mayral. Plusieurs projets, tels l'avenue de la Méditerranée et la voie verte, sont à l'étude ou en voie de finalisation. Nous projetons d'organiser dès la rentrée des réunions publiques afin de vous associer à ces différents renouvellements.

Ce bulletin vous retrace quelques activités et vous suggère quelques conseils afin de nous retrouver en septembre dans les meilleures conditions.

Je vous souhaite donc à toutes et à tous une excellente période estivale et de belles vacances pour ceux qui en bénéficient.

A bientôt dans le village.

José Frère



José Frère,
Maire d'Armissan

Numéros Utiles

Mairie : 04 68 45 33 41
Police Municipale : 06 85 31 90 43
ALAE - Centre de Loisirs :
07 50 55 75 60
Ecole R. Cassin : 06 45 60 36 81

Services du Grand Narbonne :

Déchèterie : 04 68 45 21 54
Eau - Assainissement :
04 68 33 83 27

VITICULTURE

Affaire suivie par A. Arquié

Depuis 2015, notre commune peut se targuer de faire partie d'une appellation d'origine protégée reconnue en tant que Cru « La Clape ».

Après le débourrement et l'apparition des premières feuilles étalées, la vigne arrive en période de floraison. C'est un stade fondamental du cycle végétatif et les vigneron s'observent avec une préoccupation majeure : la protection phytosanitaire.

De nombreux ravageurs et de nombreuses maladies peuvent anéantir une récolte et c'est une lutte de tous les instants pour maintenir un bon état sanitaire et produire des vins de qualité.

Nos vigneron s sont sensibles à l'environnement et le concrétisent par l'obtention de labels tel que Terra vitis, Haute Valeur Environnementale et Agriculture Biologique.



Ce sont des certifications destinées à adopter une démarche globale de développement durable et de respect de l'environnement en viticulture. L'idée générale est de favoriser le respect de bonnes pratiques environnementales par les exploitants viticoles, et d'inciter à la protection de la nature. En ce sens, elles obligent les exploitants agricoles, donc les vigneron s au respect de pratiques selon un référentiel favorisant l'environnement, donc à l'élaboration de produits plus respectueux de la nature.

La profession évolue fortement, cela devient très réglementé et très contrôlé.

Par conséquent, tous les produits utilisés lors des traitements sont conformes à la législation et l'épandage doit se faire dans de bonnes conditions climatiques. C'est pour cette raison que certains viticulteurs travaillent de nuit lorsque le vent se calme. Conscient des problématiques liées aux riverains, les agriculteurs essaient d'adapter leur travail lorsque c'est possible.

Soyons à leur côté, dans leur lutte quotidienne, pour assurer une production de qualité. Nous leur souhaitons beaucoup de courage et un millésime 2021 exceptionnel.

VOIRIE : LES RÉFECTIONS DE CHAUSSÉE C'EST PARTI

Affaire suivie par G. Lacombe & J. Segura

Après avoir inventorié l'état de l'ensemble des voiries communales et consulté les gestionnaires de réseaux quant aux travaux qu'ils envisageaient de réaliser sous les voies nécessitant d'être réhabilitées, nous avons engagé sur le terrain les réfections de voiries 2021.

Ainsi, le Chemin de Trialbe pour sa partie hors village a-t-il été repris en mai. Ces travaux ont été réalisés par l'équipe des services techniques municipaux.

La partie proche du village de ce chemin ainsi que le chemin du Gourg de Goundy seront réalisés cet automne après des travaux préalables de réseaux.

Après la période des vendanges, l'Avenue du 19 Mars 1962, la Rue du Grenache, la Rue des Cigales et l'Impasse Brassens seront intégralement revêtues dans la cadre d'un marché public en cours d'élaboration.

Les autres rues dont le revêtement actuel nécessite reprise seront réalisées lorsque les réfections de leurs réseaux d'eau potable ou d'assainissement auront elles-même été mises en œuvre. Les diagnostics de ces réseaux seront rapidement faits par les services du Grand Narbonne.



ENTRETIEN COURS D'EAU ET FOSSÉS

Affaire suivie par G. Lacombe, A Navarro et A Arqué

Vous êtes propriétaire et riverain d'un fossé ou d'un cours d'eau sachez que :

Chaque riverain est propriétaire jusqu'au milieu du cours d'eau et doit l'entretien de sa propriété.

Cet entretien doit permettre d'assurer le maintien du libre écoulement des eaux et la protection du milieu aquatique (berges et lit du cours d'eau)

En cas de défaillance d'entretien pouvant générer des problèmes d'écoulement, les collectivités peuvent -après mise en demeure- se substituer aux propriétaires défaillants. Les frais ainsi générés peuvent être répercutés au propriétaire concerné.

En cas d'intervention par une collectivité sur un cours d'eau ou fossé, il n'y a pas de transfert vers celle-ci de l'obligation d'entretien ultérieure qui reste à la charge des riverains.

Le Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (SMMAR) de l'Aude a édité un document précisant les bonnes pratiques et les contacts éventuels à prendre avant réalisation. Ce document est disponible en Mairie.

PAROLE À ROBIN, JEUNE ARMISSANNAIS

Robin, jeune armissannais est actuellement à la recherche de bouteilles de lait de plastiques opaques pour un projet de reforestation de la Clape, autour d'Armissan avec des chênes verts, en partenariat avec le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée et l'ONF.

Si vous avez des bouteilles de lait, n'hésitez donc pas à les mettre de côté pour venir les lui apporter au 13 rue de la mairie, à Armissan.



VITESSE

Une série de mesures de vitesse rue de la Mairie, rue de la Montée Blanche et avenue de Narbonne a été réalisée du 18 au 25 Mars et du 17 au 28 Mai 2021. Il a été constaté que 85 à 90 % des automobilistes respectent les limitations de vitesse. Quant aux autres, il leur est instamment demandé de faire des efforts pour la sécurité de tous. De plus, des campagnes de contrôle par la gendarmerie seront instaurées et ceux-ci n'auront pas la même mansuétude...

MIEUX VIVRE ENSEMBLE



GRILLADES ET BARBECUES

Affaire suivie par G Lacombe & A Navarro

L'été revient et la convivialité qui va avec.

Les beaux jours sont souvent l'occasion de faire des grillades.

Pour que ce moment reste agréable pour tous, quelques conseils de bon sens :

Attention aux braises volantes des barbecues pour ceux utilisent le bois.

Nous sommes dans un environnement très vulnérable par les incendies. S'il fait vent fort et ou sècheresse, évitez de générer des braises qui volent vers la forêt ou vers la propriété voisine. Ne pas installer votre barbecue face au vent, laisser un espace libre de 1 m 50 autour du barbecue. Avoir une réserve d'eau est fortement conseillé car plus on agit vite moins il faut de moyens !

-Évitez de générer des fumées vers vos proches voisins :

Ils n'ont pas forcément envie de profiter des odeurs de grillade qui viennent de chez vous.

Eloignez le barbecue de la limite de propriété. S'il est construit en dur équipez le d'une cheminée dépassant de 40 cm au moins les obstacles 8m à la ronde.

Mais surtout, bonnes grillades et profitez au maximum des beaux jours !!!!



LA SEMAINE CAMPAGNARDE

Affaire suivie par A. Plaisant

Au mois de mai, nous avons pu faire presque tout ce qui nous plaisait...

La semaine campagnarde du 31 mai au 4 juin a enfin eu lieu. Les écoliers ont pu découvrir un moyen de transport alternatif grâce au cheval Atlantla qui les a menés à l'école en calèche.

Le mercredi 2 juin, les écuries Roxanne Barrau ont également animé une activité autour du cheval et proposé des balades à poney. Cette journée s'est achevée avec un marché de producteurs locaux et un concert de Lucien la Movaiz Graine et Franck Delpech. En juin, une animation autour de la fête de la musique a également pu se dérouler pour la satisfaction d'un grand nombre de participants.

Cette semaine au rythme des équidés sera renouvelée pour le plus grand plaisir de tous.

ÉVÉNEMENTS

Dans le respect des consignes sanitaires.

Juillet

Lundi 12 : Réunion Publique sur les Bassins Versants à la Salle des Fêtes

Du lundi 12 au vendredi 16 juillet : Stage de foot fondation du Réal de Madrid/ FCA

Mercredi 14 : Fête nationale avec remise de médailles

Jeudi 15 : Concert Lucas Santtana, à l'occasion de la 11eme édition de la Tempora.

Samedi 24 : Matinée Gourmande organisée par Armissan Découverte

30, 31 juillet et 1er août Fête du village et campement médiéval

Août

Dimanche 15 : Les Artistes dans la rue

Samedi 21 : Fête du romarin avec une pièce de théâtre jouée par la compagnie Baudracco.

Septembre

Vendrededi 3 : Forum des associations au Stade (à partir de 17h)

Samedi 18 : World Clean Up Day

Dimache 19 : Journée du patrimoine

LA PAROLE AU GROUPE ARMISSAN AUTREMENT :

Le compte administratif 2020 présente des dépenses de fonctionnement largement en-dessous des possibilités de la commune. Ainsi pour la majorité municipale, les besoins du quotidien ont été entièrement satisfaits. Chacun peut en juger !

A ce jour, le nouvel excédent confortable dégagé de l'exercice 2020 vient alimenter

l'enveloppe d'investissements 2021 où, l'avenue de la Méditerranée, seule, en représente 51 %. Le dossier qui s'y rattache reste, lui, toujours inaccessible !

Ces prévisions : voie verte, aménagement rue du commerce, centre du village et plan de réfection de voiries nécessiteraient, à notre avis, une concertation avec les riverains et les habitants.

Un budget doit être sincère et véritable. Pour Armissan, les dépenses sont toujours surévaluées et les recettes minimisées dont la dotation de l'état.

Nos propositions d'amélioration concernant les activités scolaires et extra-scolaires, les subventions aux associations, l'aide aux personnes précaires, l'entretien des recs et l'embellissement du village n'ont pas été retenues. Mais aujourd'hui, une participation financière conséquente est demandée à certaines familles pour les sorties de fin d'année. Ces raisons ont convaincu notre groupe de voter contre ce budget.

Dernière nouvelle : Une réunion publique est annoncée pour le Lundi 12 juillet , à 18 h 30 salle des Fêtes d'Armissan sur l'épineux dossier de « La Cardine ».